



UN EXCEPTIONNEL TABLEAU COMPAGNONNIQUE DE 1864 REPRÉSENTANT UN TAILLEUR DE PIERRE

par Jean-Michel MATHONIERE

L LE MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE² à Paris vient de faire l'acquisition d'un tableau exceptionnel, daté de 1864 sur son cadre, représentant un compagnon tailleur de pierre posant fièrement avec sa canne et ses « couleurs fleuries ». La chose est doublement intéressante : d'une part, si les portraits peints anciens de compagnons sont rares, c'est à ma connaissance le seul connu pour ce qui concerne ce métier ; d'autre part, la représentation n'est pas tout à fait conforme à ce que l'on connaissait jusqu'alors des compagnonnages français de tailleurs de pierre de cette époque, divisés en deux rites principaux, les Passants et les Étrangers, auxquels, du fait des emblèmes qu'il exhibe, n'appartient pas notre tailleur de pierre. Mon enquête montrera qu'il appartient en fait à un troisième mouvement, très peu connu, celui des compagnons tailleurs de pierre de l'Union, une scission des Étrangers. C'est encore une fois la démonstration que notre connaissance des compagnonnages reste fragmentaire, y compris pour le XIX^e siècle, et que chaque nouvelle découverte documentaire peut bouleverser ou, du moins, nuancer ce que l'on croyait savoir. Je propose dans cet article de partir en quête des questions posées par ce tableau et d'approfondir quelques-uns de leurs éléments de réponse.

1. – Description du tableau

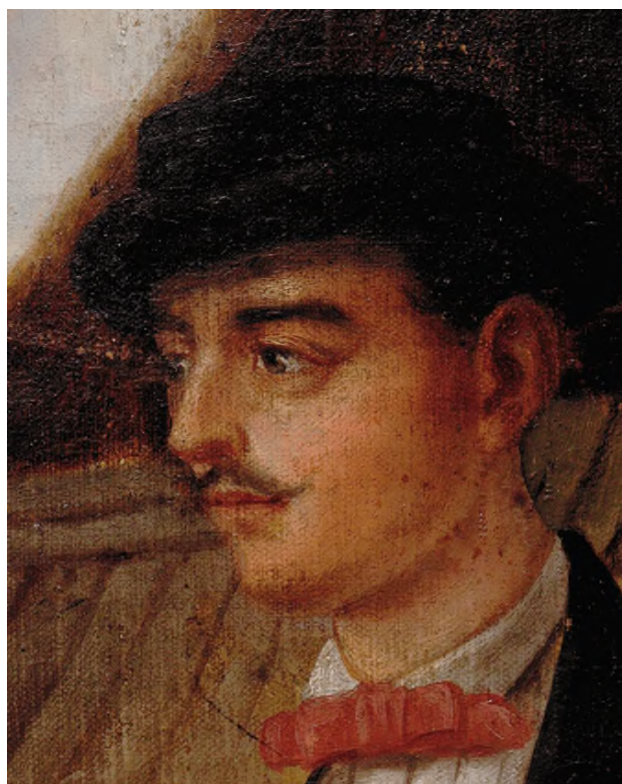
La toile mesure 48 x 64 cm et elle est entourée d'un cadre marqueté, de facture populaire, mesurant 59 x 76 cm et faisant partie intégrante de cette représentation compagnonnique car certains détails sont relatifs au métier du compagnon (voir photographie d'ensemble page suivante).

Faute d'identifier notre personnage autrement que par les initiales L J (sans que l'on sache si la première est celle du prénom ou l'inverse) sur la partie supérieure du cadre, est-il possible d'à peu près localiser géographiquement le site ? Un léger relief à l'arrière-plan d'une bâtisse, en construction, et la toiture de l'atelier ou de la grange, semble-t-il en chaume, ainsi que son auvent recouvert en planches, évoquent plutôt une zone rurale septentrionale que méridionale. Mais il manque un élément architectural caractéristique qui permettrait de faire une hypothèse plus précise.

Le compagnon a choisi de se représenter, et en grande tenue devant sa propre demeure qu'il est en train d'édifier, et au travail devant son atelier. La toile présente en effet deux hommes jeunes, l'un en pied, en tenue de cérémonie de compagnon, l'autre également en pied mais en tenue, soignée, d'ouvrier tailleur de pierre, massette et ciseau en main, occupé à tailler un piédestal mouluré. La comparaison des deux visages montre qu'à moins qu'il s'agisse de frères jumeaux³, il s'agit en fait

2. Je remercie vivement Laurent Segalini, le nouveau conservateur du musée, de m'avoir informé de cet achat et de m'en avoir fourni la photographie en haute résolution.

3. C'est toutefois peu probable car ils se seraient vraisemblablement fait représenter tous les deux en compagnons, côte à côte.



d'un unique personnage qui s'est fait représenter à main gauche en grande tenue de compagnon et, à main droite, dans son activité d'artisan tailleur de pierre.

Le personnage principal est représenté costumé de manière bourgeoise, avec ses attributs de compagnon : canne enrubannée d'une couleur rouge, tenue de la main droite ; couleurs fleuries accrochées à hauteur du cœur du côté gauche par un nœud rouge à deux/trois boucles ; chapeau haut de forme et gants blancs tenus de la main gauche. Chacun de ces détails est significatif⁴ et conforme aux usages compagnonniques de l'époque. Au demeurant, ainsi que nous le verrons plus loin, cette posture est, à un détail près, analogue à une représentation éditée par Agricol Perdiguier dans sa série *Le compagnonnage illustré*, permettant d'identifier la société de ce compagnon.

On soulignera le fait que la mise du compagnon, tant en costume bourgeois que dans l'exercice de son métier, est particulièrement soignée — ce qui est conforme à la mise « décente »⁵ qui était alors demandée aux itinérants chez les Mères et dans les assemblées compagnonniques. Dans les deux cas, il porte un élégant nœud papillon sur des chemises blanches (richement brodée dans le

4. Durant la première moitié du XIX^e siècle, la paire de gants blancs est chez les compagnons Étrangers tailleurs de pierre la preuve qu'ils n'ont pas trempé dans l'assassinat d'Hiram. Il s'agit bien évidemment d'une trace d'influence maçonnique sur cette société. On doit cependant noter aussi que les compagnons, tous corps de métiers confondus, se considèrent comme une élite et qu'ils empruntent énormément aux habitudes vestimentaires de la bourgeoisie : cannes, cravates, chapeaux hauts-de-forme...

5. Cf. par exemple chez les compagnons Étrangers : « La mise sans cravate ou sans bas aux pieds, est réputée mise indécente. » (règlement manuscrit des compagnons Étrangers de Nevers, 1861, Musée du compagnonnage, Tours). « Art. 143. : Les membres de la Société, régulièrement commandés, et possédant toute leur faculté spirituelle, devront se rendre aux assemblées à l'heure précise, dans une mise décente et propre. Art. 144. : Dans les réunions régulièrement convoquées, il sera formellement interdit de s'y présenter en casquette et en blouse, ni de fumer dans la salle d'assemblée pendant la séance. » (Compagnons Étrangers tailleurs de pierre, *Règlements généraux de 1865*, Jean-Michel Mathonière éditeur, Avignon, 2023, p. 57).